

# **Les orientations 2016 de l'APBnF**

## **Préambule**

L'APBnF déploie des offres culturelles, sportives, sociales et de loisirs sur 7 sites dont 4 sites à Paris (Tolbiac, Richelieu, Arsenal, Opéra) et 3 sites en régions (Sablé-sur-Sarthe, Marne la vallée et Avignon). Elle s'appuie sur les spécificités de chacun d'entre eux pour créer et renouveler des activités répondant au mieux aux demandes de ses adhérents et de ses bénéficiaires. Depuis 2 ans, consciente de l'impact lié à l'absence de locaux mis à la disposition des adhérents sur le site de Richelieu, elle veille à maintenir des activités adaptées aux besoins.

## **2015 : Les faits marquants**

- Le non remplacement des salariées parties en 2014 a permis de baisser les charges salariales de l'association et a dégagé un excédent budgétaire.
- De ce fait, nous avons décidé exceptionnellement de ne pas demander de subvention CNAS en 2015, tout en continuant à accueillir des agents du Ministère dans nos activités (voyages, locations, salle Omnisport).
- Le nombre d'adhérents en baisse ces dernières années a amorcé une hausse en 2015.

## **2015 : Les chiffres à retenir (établis au 28 octobre 2015)**

Nombre total d'adhérents : 1386 adhérents

MCC = 49 en 2013, 30 en 2014, **54 en 2015**

INHA = 29 en 2013, 33 en 2014, **27 en 2015**

## **2015 : Les grandes lignes du plan d'action annuel**

### **1/ Une gestion du budget très contrôlée, conforme aux engagements annoncés dans le projet associatif**

L'APBnF a réduit dans plusieurs domaines d'activité ses dépenses, anticipant ainsi sur les baisses de subventions. Il est toutefois prévu d'acquérir un nouveau véhicule, en remplacement de l'ancien. Véhicule notamment utilisé par le cap Culture pour la course à pieds du ministère et en 2015, pour l'accueil des participants à la journée du CAP.

L'élan donné aux cours collectifs de théâtre est conforté. Un spectacle sera créé en faveur des retraités ou des enfants du personnel en 2016.

Si les projets de voyage ont repris en 2015, l'APBnF continue de privilégier de nouvelles offres qui n'engagent pas les fonds de l'association (thalassothérapie, sorties en WE).

Dans le secteur des séniors, le chèque cadeau de fin d'année est dorénavant réservé aux seuls retraités adhérents.

## **2/ Une politique salariale qui tend à réduire la masse salariale et à assurer une meilleure qualité de vie au travail**

Le remplacement de la directrice par promotion interne de la directrice du centre de loisirs, le recrutement d'une personne affectée au centre de loisirs et en renfort au secteur Culture, permettent une gestion sans charges salariales supplémentaires et la prise en compte des voeux individuels.

## **3/ Une vaste mobilisation des bénévoles qui contribue à opérer une mutation majeure dans la vie de l'association**

L'APBnF a réussi son pari qui était de mobiliser davantage de bénévoles à s'engager durablement dans la vie de l'association. Ceux-ci sont particulièrement présents à la médiathèque, la salle de sport, l'AMAP, ainsi qu'à la préparation des événements culturels...

## **4/ Une politique de communication interactive avec les adhérents**

En 2015, la charte graphique et l'affichage de l'association ont été revus par une agence de graphistes. Pour 2016, le grand chantier sera la refonte du site Internet de l'APBnF pour une meilleure communication vers ses adhérents hors sites.

## **5/ L'évolution du Centre de loisirs**

Un an après la mise l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires, une nouvelle organisation a été mise en place pour l'accueil des enfants qui tient compte des plages de fréquentation du centre.

Consciente des enjeux budgétaires, l'APBnF s'attachera pour l'année 2016 à augmenter son nombre d'adhérents afin de consolider ses orientations et maintenir ses activités sportives et culturelles à destination du plus grand nombre.

L'APBnF participe au spectacle de l'AAS pour un montant de 11569€.

C'est la raison pour laquelle elle demande une subvention du CNAS pour l'année 2016.

Françoise Ebongué  
Présidente de l'APBnF

